

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 479

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

ARTICLE 11 UNDECIES

À l'alinéa 10, après le mot :

« environnementaux, »,

insérer le mot :

« territoriaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une trop grande partie de la jeunesse ne connaît pas les fruits et légumes produits dans notre pays et cela est particulièrement dommage lorsque ces productions sont locales et qu'elles participent à façonner le territoire dans lequel vivent ces enfants et adolescents.

Il convient d'encourager l'apprentissage de ces enjeux afin de favoriser le recours à des productions de proximité et de développer l'encrage territorial des populations et des producteurs.